

*Aide au développement*

Comment le député peut-il demander que l'on détourne des fonds du budget de défense? Je suppose qu'il a dû consulter son collègue, le député de Brant (M. Blackburn) ou même son chef. Quand le député de Brant a annoncé la position de son parti au sujet de la défense, l'été dernier, il ne proposait aucune coupe. En fait, nous avons la preuve qu'un gouvernement néo-démocrate augmenterait les dépenses militaires. Cela confirme que le NPD n'a aucune suite dans les idées.

On a reconnu alors que le gouvernement libéral avait sous-financé l'effort de défense et nous avait légué une politique de défense chaotique.

Je voudrais dire quelques mots au sujet des deux autres éléments clés de la politique de sécurité canadienne, soit le désarmement et l'aide au développement. Le gouvernement a bien établi sa position à l'égard des rapports entre le désarmement et le développement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) l'a énoncée clairement à la conférence des Nations Unies sur cette question qui a eu lieu à New York, le mois dernier. Le gouvernement a pris des engagements importants sur ces deux plans. Nous continuons à considérer qu'il s'agit de deux objectifs politiques fondamentaux, mais de processus distincts reliés uniquement l'un à l'autre par la sécurité. Comme le faisait observer le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans sa déclaration à l'Assemblée générale, la promotion du développement et celle du désarmement peuvent favoriser cette sécurité, mais leur relation n'est pas simple.

Dans ces deux voies l'approche doit être mondiale et faire intervenir tous les États. Elles doivent être pratiquées ensemble, compte tenu de ce que les gouvernements sont peu susceptibles de désarmer aux dépens de ce qu'ils considèrent leur sécurité dans le but de réorienter des crédits vers le développement. Il faut admettre que c'est le niveau de la sécurité nationale qui est le principal critère en fonction duquel les efforts de désarmement doivent se mesurer. La sécurité, c'est la pierre de touche. La réalité, c'est que chaque pays tient à juger à sa façon de sa propre sécurité.

Dans cette optique, la sécurité fait intervenir non seulement la dimension militaire mais le mieux-être économique et social de l'État. La sécurité d'un pays, c'est le principal critère en fonction duquel l'effort de désarmement doit se mesurer, et non l'importance du gain économique. Le développement entendu dans son sens le plus large peut favoriser la sécurité en contribuant à instaurer un contexte international stable. Par contrecoup cela va faire diminuer l'importance des forces militaires comme élément de sécurité nationale. La collaboration à tous les niveaux va être le principal pilier de ce processus. Il va demeurer nécessaire de continuer à appuyer et à promouvoir, comme nous nous y sommes attachés, les institutions mondiales et régionales existantes et les accords de désarmement et de développement.

Pour ce qui est de la mesure présentée par le député, le gouvernement continue de croire que l'idée d'un transfert forcé de fonds économisés sur le désarmement est utopique. Ces économies, lorsqu'elles sont réalisées, peuvent servir à appuyer les grands objectifs de développement de diverses façons, par exemple réduction de la dette, stimulation des échanges, des

investissements et de la croissance économique. Ces dispositions relèvent en tout premier lieu des États souverains, en fonction de l'opinion qu'ils se font des circonstances et des événements. Plutôt que de spécifier les détails, nous estimons que l'accent doit demeurer sur une approche pratique à ces questions. C'est une question de volonté politique; il s'agit de donner son appui aux organismes actuels qui favorisent le développement et prônent le désarmement et la négociation.

Il y a un autre problème plus fondamental. Le gouvernement favorise depuis longtemps le désarmement et le développement; les analyses de dépenses annuelles du Cabinet ne cessent de le confirmer. Aussi, l'idée de réduire les dépenses du Canada en matière de défense pour consacrer cet argent au développement du tiers monde ne tient pas compte du fait que le montant de ces dépenses est décidé en fonction de la sécurité en général.

Par ailleurs, l'aide canadienne au développement est basée sur des critères socio-économiques bien établis qui doivent rester le principal guide aux yeux du gouvernement. Même si un pays réduisait ses dépenses militaires de 1 p. 100, nous ne voudrions pas lui accorder de l'aide au développement rien que pour cela. Le gouvernement continuerait à insister sur des critères socio-économiques pour l'affectation de l'aide au développement, ne fût-ce que pour s'assurer que cela se fasse de la façon la plus efficace possible.

Nous préconisons cette attitude pour avoir un système fort et efficace. Depuis 1949, nous avons donné 24 milliards de dollars en aide officielle au développement. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions du monde, pas un seul sou n'a été utilisé à des fins militaires. Les dépenses militaires en général sont environ vingt fois plus élevées que l'aide au développement. Au Canada, le rapport de quatre pour un est parmi les plus faibles du monde.

• (1450)

Nous maintenons une participation active à toutes les tribunes multilatérales de contrôle des armes et de désarmement où notre contribution est établie solidement et depuis longtemps. Nous faisons connaître nos vues aux réunions bilatérales.

Nous sommes engagés dans une ligne d'action qui vise à intensifier notre sécurité et la sécurité internationale au sens le plus fondamental. Cette ligne de conduite est conforme à notre politique sur le désarmement et à notre engagement en matière de développement. La motion que propose le député n'appuie pas cet objectif.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, je suis content de pouvoir prendre part au débat. Je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais j'y suis forcé, si l'on peut dire, par les interventions de mes collègues du parti libéral et du parti conservateur.

Il me semblait que nous étions à l'heure des initiatives parlementaires. Je pensais que nous devions exprimer à ce moment-ci des opinions personnelles sur des questions de fond au lieu de nous engager dans la défense partisane de la politique de nos partis respectifs. Je suis un peu déçu à cet égard. Je crois qu'il est important pour nous comme simples députés de débattre sérieusement de questions importantes.